

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE A SAINT ETIENNE

OCTOBRE 2011

lors de la Rencontre Kinetica organisé par Gran Lux à l'occasion de la sortie du livre « **Kinetica, lieux d'expérimentations cinématographiques en Europe**»

merci à toute l'équipe du Gran Lux d'avoir aménager les choses pour que cela puisse avoir lieu en plus de leur programmation

participants :

Filmflamme (Marseille) : Caroline Delaporte et Jean-François Neplaz

L'Abominable (la Courneuve bientôt ?) : Nathalie Nambot, Nicolas Rey, Baptiste Bessette

DodesKaden (Lyon) : Julien Gourbeix et Benjamin Pierrat

Inattendus (Lyon) : Maura Mc Guinness

Labor Berlin : Leïla Saadna et Michel Balagué

Cercles des cinés (Liège) : Sébastien Demeffe

Bioskop (St Sever du Moustier) : Florent Ruch

« Le cinéma a une tradition de squatteur (...) »

Frédéric Mitterrand, Ministre de la culture et de la Communication

Cela n'aura échappé à personne, certains se proposent déjà d'en envoyer des extraits au service culturel de leur ville ou arrondissement.

A défaut de nous donner des ailes, que le politique ouvre des portes !

Vers une reconnaissance politique et économique de nos pratiques

l'année asymétrique à Marseille

Jean-François

Présentation du projet de Filmflamme à l'occasion de l'échéance Marseille Provence Capitale Européenne 2013 : puisque les projecteurs seront tournés vers Marseille, il faut en profiter pour faire quelque chose sur le cinéma indépendant.

A l'instar de la semaine asymétrique, initiative habituelle et annuelle (novembre) de programmation qu'organise Filmflamme dans sa salle le Polygone Etoilé,

volonté de faire une année asymétrique en diffusant 100 films du cinéma indépendant et en invitant 100 cinéastes.

Nous ne souhaitons pas être les seuls porteurs de cette action, nous ne voulons définir le cinéma indépendant ni être propriétaires de l'initiative. C'est une proposition ouverte, une large invitation, qui doit être nourrie assez rapidement si l'on veut que cela soit vraiment repéré.

mobilisation des politiques

Jean François :

Nous pensons qu'il y a une pertinence à faire reconnaître politiquement nos pratiques en dehors de toutes définitions.

Il ne s'agit pas de s'imposer par rapport au CNC mais de dire ce qu'est l'économie réelle du cinéma.

Lorsqu'on pose la question : est-ce normal que les aides au cinéma aillent exclusivement à l'industrie lourde alors que la réalité des cinéastes et du cinéma indépendant est financée par les aides sociales que paient les départements?» Vous imaginez que l'on trouve un certain écho du côté du conseil général et on commence à avoir des politiques qui nous rejoignent sur ce terrain.

Par ailleurs du côté des festivals il s'agit de mettre en valeur le fait qu'ils vivent avec nos films sans que l'on ne reçoive aucune rémunération.

C'est une position qui nous amène à interroger les partenaires habituels : médiathèques, festivals et un certain nombre de réseaux de diffusion.

Cette question là peut être posée et entendue.

Il y a une économie réelle puisque des gens en vivent. Pour autant ceux qui sont à la source de cette économie, eux, n'en vivent pas.

C'est une hypothèse de départ qui sera discutée pendant quelques temps profitant d'un certain nombre de rendez-vous dans les mois qui viennent :

à Ganges dans les Cévennes (rencontre avec les cinéastes du Languedoc Rousillon organisée par Filmflamme en partenariat avec Bruno Canard directeur de la médiathèque de Ganges) pendant la semaine asymétrique, au Polygone Etoilé, du 18 au 26 novembre à Marseille, et durant le festival des Inattendus à Lyon du 20 au 29 janvier 2012.

Julien :

Oui, profiter du cadre du festival pour reconduire cette discussion.

Sur la base d'une interrogation structurelle au sein de l'asso, et de la pertinence de la forme festival, est venue l'idée d'inviter des politiques engagés sur ces questions et qui prennent position sur la défense du cinéma indépendant.

Manière de répondre au désintérêt affiché par l'adjoint de la culture à Lyon qui a bon ton de minimiser l'importance des enjeux qui nous animent.

S/ la notion de réseau et de résistance, des doutes pour le moment sur la réalité des choses. On doit pouvoir mettre en marche un certain nombre de projets pour que cela ne soit pas que de la réaction : idée de marché noir des copies (évoquée lors d'un débat pendant les rencontre Kinetica), déplacer des politiques ou institutionnels qui nous aident, publier des textes sur les différentes expériences...

Leïla

Retour sur la dernière réunion des labos à Zagreb : pas eu de temps pour aborder ces questions plus politiques et économiques, à savoir comment faire pour exister en dehors de nos petites cotisations et petits revenus.

Des idées furent avancées pour que le site des labos (filmlabs.org) accueille une page dédiée à des textes qui engagent une réflexion plus théorique sur les expériences de chacun.

Pour le moment le réseau des labos fonctionne surtout sur l'échange d'informations techniques (où récupérer des machines, comprendre tels procédés chimiques, où acheter des composants...)

Baptiste

Aussi en discussion à Zagreb, la question de la circulation des œuvres. S'y dégage une tendance (dans laquelle ne se retrouve pas L'Abominable), qui est assez identitaire, un réflexe de défense des choses, non plus au nom du cinéma, mais de cette minorité dans la minorité du cinéma indépendant que constituent les films faits dans les labos.

Du côté de L'abominable, participation à un dispositif qui s'élabore en région Ile de France, qui s'appelle Fabriques de Culture. C'est quelque chose qui rejoint l'Agenda 21, mis en place par la présidence d'Europe Écologie de la commission culture de la Région Ile de France. Les "fabriques de culture", ce sont des lieux de fabrication au fonctionnement collectif, nés du terrain, avec une part de transmission, d'ouverture sur l'extérieur. Des endroits dont la visibilité et la communication ne sont pas la grande priorité, contrairement aux grosses machines événementielles qu'affectionne le PS...En principe il y aura des financement en région Ile de France, à la fois des aides à l'investissement et des aides au fonctionnement.

Chose à faire circuler.

Jean-François

Dans cet esprit là : la rencontre avec des élus verts lors d'un colloque organisé à Loudéac, de la mission Agenda 21 qui institue un processus pour une politique de la culture, qui considère la culture comme un pilier du développement durable et qui pose la question des territoires via l'association Territoires et cinéma. C'est un cadre politique qui n'est pas hiérarchisé par le haut donc qui peut nous intéresser.

Par ailleurs à Marseille alors que les soutiens politiques s'amenuisaient concernant les ateliers en 16mm que Filmflamme organise avec les habitants du quartier, une commission patrimoine culturel a été mise en place avec les mairies de secteur sur la base de leur ratification de la convention de Faro, une convention européenne pour le patrimoine immatériel (dont le cinéma fait partie) qui donne une place centrale aux habitants dans la politique culturelle. Les ateliers sont inscrits dans cette convention. Du coup Filmflamme se trouve soutenu par des collectivités territoriales parce qu'il participe d'une convention que ces collectivités ont ratifié auprès de l'Europe et qui les engage.

On pense qu'il est très important d'arriver à trouver des espaces politiques pour dialoguer avec les élus dans cette période actuelle et d'arriver à faire reconnaître notre place.

Ce sont des expériences comme celle-là, et celle de la réinstallation de L'abominable, que nous voudrions partager.

Il y en a probablement beaucoup d'autres qu'on voudrait entendre jusque dans leur difficultés, leurs points d'appui ou d'échec.

Julien

Il faut reconnaître un certain contexte politique propice. En dix minutes apparaît un positionnement fort d'Europe Écologie sur ces questions. On doit nourrir cela. La question de la réinstallation de L'abominable à la Courneuve pourrait très bien profiter à d'autre initiative. Tout comme Kino-climates devrait trouver un écho auprès de ces politiques.

la réinstallation de L'Abominable

Baptiste

Oui, intérêt à faire circuler les initiatives politiques qui peuvent avoir un poids au final

Après il faut voir comment en utilisant ces marges on participe aussi à ces processus de gentrification.

Même si à la Courneuve on est un peu protégé de cela...

Nicolas

c'est la seule ville rencontrée où il n'était pas question d'abord d'argent mais de mise à disposition de locaux.

Seule mairie où c'est le service culturel qui nous a reçu et pas le service économique.

Nathalie

Sans que des pressions immédiates soit formulées sur ce que nous allons faire. Pas de demande d'inscription dans le territoire.

Nathalie

Oui l'institution peuplée de gens et il faut aussi aider ceux qui, de l'intérieur, forcent les choses. Alors qu'habituellement les politiques sont complètement décollés du réel sur ces questions, ici ce garçon du patrimoine nous a fait visiter la ville en disant : là c'est vide, là c'est vide, là c'est vide, je ne vois pas pourquoi on ne parviendrait pas à faire quelque chose.

Julien

On aurait tout intérêt à déplacer ces gens avec nous lors de ces rencontres pour mettre en lien toutes ces poches d'air. Si par ailleurs on trouve des figures « tutellaires » et que l'on fait venir d'autres personnes impliquées comme dans cette situation là, cela doit pouvoir porter ses fruits.

Jean-François

Oui, ce qui est important ici c'est que cette initiative même personnelle puisse faire écho et être valorisée. Il faut prendre la mesure du désarroi des personnes qui sont dans les appareils à qui on peut apporter un sacré soulagement.

Il y a d'autres interlocuteurs auxquels il faut penser comme le réseau ACOR , un grand réseau de salles à billet CNC qui regroupe des salles art et essai, des salles municipales des associations mais aussi des multisalles, qui veulent trouver des issues au fait de ne pas pouvoir diffuser un grand nombre de films. Pour eux un réel souci d'ouverture cinématographique au sujet de films qu'ils ne peuvent pas diffuser et sur lesquels ils se sentent un peu démunis par ignorance et qui leurs sont proposées par des nombreuses associations externes. Quand ils louent la salle, ces films sont montrés alors qu'avec les contraintes du CNC ne peuvent pas les montrer.

Autre exemple d'un exploitant, Sylvain Clochard (du cinéma le Concordeà Nantes)qui s'est affranchi du système de subvention délivrées par les distributeurs pour amortir l'achat de l'équipement numérique, en achetant lui même sa machine pour rester libre de sa programmation. C'est quelqu'un qui se bat dans le réseau ACOR pour que les autres refusent aussi ce système.

Le chantier de la distribution

Sébastien

Surement des choses plus pragmatiques à échanger aussi au niveau européen. Partir de ce qui est là en terme de réseaux, les labos, Kino-Climates. Comment ça s'articule, comment alimenter ça ?

Concernant la circulation des films il faudrait se caler sur ce qui se fait dans le réseau de la musique qui a connu dix ans avant le contexte de surproduction et de panne de financement dans lequel est le cinéma et qui est beaucoup plus inventif et plus souple (les salles qui invitent et/ou les musiciens contactent naturellement d'autres lieux pour organiser des tournées)

L'outil qui existe aujourd'hui et qui reste à activer est le réseau Kino climates (qui référence un certain nombre de lieux partenaires)

Suite à la proposition concrète d'une tournée d'un film d'Arthur Aristakisyan, en sa présence, par DodesKaden – qui n' a pas/plus de lieu – :

La question du lieu n'est pas un dénominateur commun dans ce réseau, c'est plutôt la dynamique collective et la défense d'un cinéma vivant (dans le sens de programmation en lien avec une vie collective bar, espace d'accueil, voire d'autres disciplines musique/performance)

Pour crédibiliser un réseau, le site peut suffire. Expériences qui montrent qu'au nom de Kino-Climates des tarifs de projections peuvent être négociés auprès de distributeurs.

Maura

Intérêt pour la circulation de films étrangers ce qui implique de se donner les moyens du sous titrage : cf logiciel libre mis à disposition par le cinéma Nova (Bruxelles)

JFN

Ça c'est un domaine où il doit être possible avec un minimum d'organisation de trouver des financements européens.

Leïla

En Allemagne où très peu de films nous parviennent : sans parler du cinéma plus alternatif, ¼ des films « art et essai » passent avec un ou deux ans de retard et ne restent en salle qu'une semaine ou quinze jours.

Nicolas.

Modèle de la musique et des tournées appliquées dans le milieu de la performance et un peu dans les coopératives même si c'est souvent pour des films plus patrimoniaux.

Y a-t-il un outil à Kino climates pour que les salles puissent recevoir des propositions de cinéastes?

Sébastien

Pas de portes cinéastes sur le site par peur de créer un trop grand appel d'air. On s'est reposé sur le fait qu'on connaît tous des structures de productions assez variées qui donnent accès à une très grande quantité de films en marge.

UN engrenage qui est là mais pas encore activé.

Système qui fonctionne aussi en fonction de la connaissance des personnes dans les structures, d'où l'importance de ces rencontres, à l'image du fonctionnement dans lequel on est : pas très institutionnalisé, pas très clair...on sait se débrouiller et on avance.

Tant qu'on est dans les outils il y a deux possibilités : l'envoi de mail et une vidéo au réseau Kino climates ou le dépôt sur serveur FTP.

Pour se joindre au réseau web on peut adresser une demande et remplir les fiches de renseignements.

Leïla & Nicolas

Sur le site des labos, filmlabs.org, une page est dédiée aux nouveaux travaux des cinéastes et une inscription possible à l'agenda pour recevoir des mails. L'idée était d'engager les programmeurs à s'inscrire à cette liste. On pourrait connecter le réseau Kino Climates avec cela.

JFN

Ce mouvement qui amène le cinéaste vers les salles est nouveau. Au Polygone Étoilé on ne programme pas en dehors de cette semaine asymétrique, annuelle. Idée était de ne pas, en tant que cinéastes, imposer de politique de programmation mais mettre à disposition la salle pour les nombreuses associations qui font un travail de défrichage important dans des secteurs très différents (Extérieur nuit et le film de patrimoine/ Cinéma page et la cinéphilie des 60's / 360° et l'expérimental...) ce qui donne une programmation qui est une quasi expression du public.

Baptiste

La question des festivals est importante. Il faut probablement continuer d'y aller même si ce ne sont pas toujours de bonnes expériences. Sont aussi dans une impasse : mode de sélection discutables vu le nombre de films reçus, mode de hiérarchie par écrémage assez discutable...

Et au lieu de donner des prix ils pourraient redistribuer l'argent pour la location des copies.

Nathalie

Mais c'est parce qu'ils instaurent ce système qu'ils trouvent de l'argent, ça marche comme ça politiquement
Baptiste

Il faut inventer autre chose. Penser comment nouer des liens avec des salles qui veulent s'affranchir du système actuel de billetterie. Si plusieurs salles sont partantes pour montrer plusieurs films ça pourrait déclencher des aides au CNC.

Florent

Beaucoup de salles sont intéressées par d'autres films.

Nous avons le projet de créer une coopérative de distribution pour faire circuler des longs métrages ou des programmations du temps d'un long métrage.

A partir du moment où on distribue un film, on peut prétendre à un financement si l'on est constitué en société de distribution. Ce qui sous entend de créer une entreprise, entrer dans le système « art et essai » avec billetterie dont une partie est reversée à la distribution et aux ayant droits. Le travail à faire reste de contacter les salles.

Dans la mesure où l'on parvient à faire des films à petits budgets, parce qu'on a un labo, parce qu'on a tous des caméras, parce qu'on a des modes de fonctionnement avec très peu d'argent, avec ces aides à la distribution, même si le film sort avec 2 copies ou 2 DSP et que le film est vu dans 4 salles c'est une exploitation qui peut durer dans le temps. Qui rend possible que le film soit chroniqué, bref qu'il existe dans la durée et ça c'est un acte de résistance très important. Rappel du dernier film d'Alain Tanner qui n'a fait que 4000 entrées.

S'inscrire dans le réseau « art et essai » qui reste nous semble intéressant parce qu'il y a un public et que cela peut nous permettre peut-être, sans rêve de gloire ni d'enrichissement, de vivre un peu de nos films. On sait faire des films, pour les produire on trouve toujours un peu d'argent mais la distribution c'est le goulot d'étranglement. Il y a 10 ans on pouvait vendre des films à la télévision maintenant c'est terminé.

Fin de la réunion ... les prochaines discussions à Ganges du 11 au 13 novembre, à Marseille du 18 au 26 novembre et à Lyon du 20 au 28 novembre feront probablement l'objet d'une synthèse.

Novembre 2011
Julien Gourbeix pour DodesKaden

Annexe

réseau de labos : <http://www.filmlabs.org>

kino-climates : <http://www.kino-climates.org/>

l'Agenda 21 de la culture

L'Agenda 21 de la culture est le premier document à vocation mondiale qui prend le pari d'établir les bases d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel.

L'Agenda 21 de la culture a été approuvé par des villes et des gouvernements locaux du monde entier qui s'engagent dans les domaines des droits de l'homme, de la diversité culturelle, du développement durable, de la démocratie participative et de la création de conditions pour la paix.

Véritable programme d'action pour les politiques culturelles, l'Agenda 21 de la culture repose sur la conviction que la culture est le quatrième pilier du développement durable et propose de jeter des ponts solides avec les autres domaines de gouvernance

Les contenus de l'Agenda 21 de la culture peuvent être divisés par thèmes :

Culture et droits de l'Homme

- Culture et développement humain. La diversité culturelle contribue à une « existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante pour tous »
- Les droits culturels font partie intégrante des droits de l'Homme. « Nul ne peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits de l'Homme garantis par le droit international, ni pour en limiter la portée. »
- Les mécanismes, les instruments et les ressources qui permettent de garantir la liberté d'expression
- L'invitation aux créateurs et artistes à s'engager auprès des villes dans l'amélioration du « vivre ensemble » et de la qualité de vie, en développant la capacité de création et le sens critique de tous les citoyens

Culture et gouvernance

- Le nouveau rôle central de la culture dans la société. Légitimité des politiques culturelles
- La qualité du développement local requiert l'imbrication des politiques culturelles et des autres politiques publiques
- La gouvernance locale: une responsabilité conjointe des citoyens, de la société civile et des gouvernements
- L'amélioration des mécanismes d'évaluation appliqués en matière de culture. Système d'indicateurs culturels
- L'importance des réseaux et de la coopération internationale
- La participation des gouvernements locaux aux politiques et aux programmes culturels

nationaux

Culture, durabilité et territoire

- La diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant
- La diversité des expressions culturelles est porteuse de richesse. Importance d'un écosystème culturel aussi large que possible, présentant une grande diversité d'origines, d'agents et de contenus
- Dialogue, cohabitation et interculturalité comme les principes de base de la dynamique des relations citoyennes
- Les espaces publics comme espaces de culture

Culture et inclusion sociale

- L'accès à l'univers culturel et symbolique à toutes les étapes de la vie
- L'encouragement des capacités d'expression en tant que dimension essentielle de la dignité humaine et de l'inclusion sociale, en veillant à contrer les discriminations liées au genre, à l'origine, à la pauvreté ou à toute autre raison
- L'élargissement des publics ainsi que leur pleine participation à la vie culturelle, éléments de citoyenneté

Culture et économie

- La reconnaissance de la dimension économique de la culture. Importance de la culture en tant que facteur de génération de richesse et de développement économique.
 - Le financement de la culture par différentes sources, comme les subventions, les fonds de capital risque, les microcrédits et les incitations fiscales.
 - Le rôle stratégique des industries culturelles et des médias locaux, qui contribuent à forger l'identité locale, à permettre la continuité créatrice et à créer des emplois.
 - Les relations entre les équipements culturels et les organismes travaillant dans le domaine de la connaissance
 - Le respect et garantie des droits des auteurs et des artistes et leur juste rémunération
-
-

Réseau Culture 21

Plateforme d'information et de ressources éditée par l'Observatoire des politiques culturelles qui invite les collectivités, les acteurs professionnels et les citoyens à témoigner, mutualiser leurs expériences et débattre des enjeux autour de la culture et du développement durable. www.reseauculture21.fr

ACOR - Association des cinémas de l'Ouest pour la recherche

Créée en 1982, l'ACOR est une association inter-régionale implantée dans six régions de l'ouest de la France - Bretagne, Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes. Elle regroupe une trentaine de structures (cinémas pour la plupart labellisés « recherche » et associations) tournés vers la défense de l'art et essai et de la recherche dans le cinéma. L'ACOR a pour principal objectif la mise en œuvre, seule ou en collaboration avec des partenaires extérieurs, de pratiques communes de programmation, d'animation et de promotion des films, destinés à favoriser la découverte de nouveaux spectateurs et la rencontre des publics avec des œuvres cinématographiques et audiovisuelles variées et de qualité.

Fabriques d'Art et de Culture : « Culture : Mais qu'est-ce que tu Fabriques ? »

par Corine Rufet, Présidente de la Commission Culture du Conseil Régional d'Ile de France, Déléguée Nationale EELV aux Politiques Culturelles et à l'Education Populaire

Qu'on les appelle « Fabriques d'Art et de Culture », lieux intermédiaires, lieux indépendants voire « Friches », « Collectifs », « Squats artistiques » ou « Espaces du possible », il existe de nombreux lieux artistiques et culturels en Ile de France qui ne sont pas ou trop peu aidés par les pouvoirs publics. Pourtant, ce sont souvent ces mêmes lieux qui réussissent à attirer un public n'ayant ni l'habitude ni les moyens de fréquenter des salles plus intimidantes, comme le théâtre, la salle de concert ou le musée près de chez eux. Ce sont des espaces, où travaillent des artistes, professionnels, toute l'année dans différentes disciplines. Fortement impliqués dans la vie de la cité, ces artistes contribuent à définir, chacun à leur manière, un projet culturel où le partage, la convivialité, l'ouverture d'esprit sont les maîtres mots, sans engagement, sans codes ni mots de passe.

Ils accueillent les associations locales, organisent des repas de quartier et conservent une exigence forte de création artistique, en proposant des actions de sensibilisation à la culture, par la voie d'atelier d'écriture, de croisement de théâtre amateur et professionnel, d'élaboration d'œuvre collective... C'est le Collectif 12, à Mantes-la-Jolie, l'Atelier du Plateau, dans le 19e ardt de Paris, ou la Villa Mais d'Ici, à Aubervilliers. C'était la Blanchisserie, à Ivry-sur-Seine, la Petite Rockette, dans le 11e ardt de Paris, malheureusement expulsés ou déménagés. Et ce seront de nouveaux lieux, avec de nouvelles énergies, ici ou ailleurs, à Provins, à Bure-sur-Yvette, dans le 16e ardt de Paris ou à Villeneuve-Saint-Georges. Parfois, ces lieux se concentrent sur la transmission générationnelle, vers ces pépinières de futurs professionnels comme en témoigne le travail de certaines compagnies d'art de la rue qui remettent au goût du jour le compagnonnage. Elles proposent des résidences longues aux jeunes qui souhaitent progresser et se professionnaliser (Nil Obstrat, à Saint-Ouen, ou Animakt, en Essonne).

C'est à partir de ce constat que l'idée est née, lors de la campagne des Régionales en 2010, de créer un dispositif spécifique de soutien à ces lieux différents, qui nous paraissaient être d'utilité publique et sociale. En 2011, j'ai donc mené une longue concertation sous l'égide du Parlement Régional de l'Ecologie d'EELV. De nombreuses rencontres, d'ateliers et de visites, ont tracé les grandes lignes d'une co-évaluation fructueuse avec plus de 70 lieux, structures, collectifs et organisations professionnelles. Aujourd'hui, nous savons que la notion de fabrique est par définition ouverte, qu'elle recouvre un champ très large de pratiques artistiques et culturelles. Si la création est leur vocation première, ces lieux peuvent aussi avoir, parfois, une fonction de diffusion.

Issus d'initiatives de la société civile, ils entretiennent un lien étroit avec le territoire et les populations locales. A ce titre, l'ensemble de ces structures se reconnaissent dans l'économie sociale et solidaire, et recherchent une alternative dans leur rapport à l'action culturelle, cherchant toujours de nouveaux moyens de toucher un public difficile car non-averti. Nous avons compris, au cours de cette concertation, que ces structures ont parfois besoin d'être soutenues financièrement pour améliorer l'accueil et pérenniser leur action. Mais elles ont aussi, quasiment toutes, surtout besoin d'être aidées dans leur travail quotidien, dans leur fonctionnement, autrement que par des aides ponctuelles provenant de la commune de résidence ou de l'Etat.

Il faut pouvoir faire vivre ces lieux au quotidien, et c'est ce que je propose pour ce nouveau dispositif. J'ai donc été mandatée pour élaborer au nom de la Région Ile de France ce futur dispositif.

Bonne nouvelle donc, car cette nouvelle aide régionale pourrait voir le jour dès le premier semestre 2012. En attendant, je vais me battre, avec l'ensemble du groupe EELV, pour faire voter un financement dès décembre prochain, pour le nouveau dispositif de soutien aux Fabriques d'Art et de Culture dans le cadre du vote du prochain budget de la Région.

Territoires et cinéma

Les collectivités territoriales et le cinéma

Créé en 1987 sous le nom du Groupe CINEMA, devenu en 1989 *Villes et Cinémas, Territoires et Cinéma* qui regroupe des élus et des professionnels du cinéma défend le cinéma indépendant garant de la diversité du 7ème Art : la salle de cinéma comme lieu irremplaçable de rencontre, le principe de l'exception culturelle, la réglementation et le système de financement par redistribution des revenus de l'exploitation, la possibilité pour les collectivités territoriales de développer des politiques de soutien au cinéma, la production, la diffusion, l'exploitation.

Territoires et Cinéma se donne pour objectifs :

- de favoriser le dialogue entre les élus et les professionnels du cinéma afin d'aboutir notamment à une meilleure cohérence des aides
- de favoriser l'information des élus par l'organisation de colloques ou des rencontres plus personnalisées
- d'être un partenaire du C.N.C., des associations d'élus, des organisations professionnelles du cinéma, des associations culturelles...

Dès aujourd'hui, des thèmes de réflexion apparaissent comme prioritaires :

- la complémentarité des interventions des collectivités entre elles et avec l'état;
- le rôle des collectivités dans la "formation à l'image" du jeune public, notamment à travers leurs compétences dans le domaine de l'éducation;
- les conséquences de l'arrivée du numérique dans le cinéma;
- la place du cinéma dans le développement économique, la politique de la ville, l'animation des zones rurales...
- la prise en compte et le soutien à apporter aux projets des réseaux de salles, tant régionaux que départementaux.

www.territoires-cinema.fr Tél : 01 43 20 29 29 / villes.et.cinemas@wanadoo.fr

Convention de Faro : <http://conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/199.htm>